בקשת לשחזור ספר משפחה

(תחולת צו מס' 449-74 מיום 15 במאי 1974, לצו המתוקן מיום 16 במאי 1974 ולסעיפים 635 עד 636.2 של "הוראה כללית למעמד אזרחי" מיום 11 במאי 1999)

מסמכים דרושים:

- טופס הבקשה מלא וחתום 🖸
- עותק של תעודת זהות צרפתית (דרכון או תעודת זהות צרפתית) הנושאת חתימה 🛚
 - במקרה של אובדן או גניבה, הצהרת אובדן או גניבה שהונפקה ע"י המשטרה 🛚
 - מעטפה A5 בחותמת 17.50 ש"ח להחזרה בדואר רשום 🖸

Numéro de dossier :



DEMANDE DE SECOND LIVRET

DE FAMILLE

(Application du décret n°74-449 du 15 mai 1974, de l'arrêté du 16 mai 1974 modifié et des articles 635 à 636.2

de « l'Instruction générale relative à l'état civil » du 11 mai 1999)

Pièces à fournir :			
☐ Demande comp	létée et signée		
☐ Copie d'une pièce d'identité française (passeport ou carte nationale d'identité) comportant la signature du			
titulaire			
☐ En cas de perte ou de vol, déclaration de perte ou de vol délivré par la police ☐ Enveloppe de format A5 timbrée à 14 shekels pour le retour par courrier recommandé			
Adresse :			
Téléphone	:		
Email :			
		ret de famille, établi conformément à la notice, pour le motif suivant (2)	
	struction du premier livre		
•		noms et prénoms des personnes qui figurent au livret.	
		ce, séparation de corps, séparation de	
fait, mésentente		21	
		uête sont les suivantes (3)	
☐ PRESENTATION DU PREMIER LIVRET		☐ NON-PRESENTATION DU PREMIER LIVRET	
Je choisis l'une des deux formules suivantes		J'adopte obligatoirement la seconde formule	
	☐ Etablissement d'un n	ouveau livret par reproduction du premier par l'officier de l'état civil de	
	ma résidence.		
	☐ Reconstitution d'un n	nouveau livret par transmission aux officiers d'état civil Ayant transcrit ou	
	dressé les actes dont les	s extraits figurent au livret.	
le certifie (en outre que les renseigns	ements indiqués ci-dessus et dans la notice sont	
exacts et complets	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	sments marques et dessus et dans la notice sont	
Δ	(ville) , le	(date)	
	(Vinc), ic	(date)	
	Sign	ature :	



NOTICE A REMPLIR LORS DE LA DEMANDE D'UN SECOND LIVRET DE FAMILLE

Pere	Mere	
Nom	Nом	
Prénoms	Prénoms	
Né le	Née le	
à	à	
Si les parents sont mariés :		
Mariage célébré à		
le		
	ANTS	
1) Prénoms	2) Prénoms	
Né (e) le	Né (e) le	
à	à	
3) Prénoms	4) Prénoms	
Né (e) le	Né (e) le	
à	à	
5) Prénoms	6) Prénoms	
Né (e) le	Né (e) le	
à	à	
NB : Le livret de famille est constitué de la réunion des	extraits des actes de mariage ou des extraits des actes de	
naissance des parents si ceux-ci ne sont pas mariés, et éventuelle	ment de décès des père et mère, des actes de naissance des	
enfants et, le cas échéant, des actes de décès des enfants mineur	s ainsi que de la mention de tous actes ou jugements ayant	

1/3 rue Ben Yehuda Immeuble Migdalor BP 26126 TEL AVIV 61261

une incidence sur l'état civil des personnes considérées. L'usage d'un livret incomplet ou devenu inexact à la suite de

changements intervenus engage la responsabilité des parents qui sont passibles de poursuites pénales.